



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 18 juin 2020

Monsieur Bernard GUILLEMET
Président

Délibération n°09

Objet : Compte administratif et compte de gestion 2019

L'examen du compte administratif permet de connaître la situation financière du Syndicat à la fin de l'exercice concerné.

Le compte administratif 2019 reprend les soldes 2018 tant en investissement qu'en fonctionnement, soit respectivement – 1 115 029.98 € et + 533 876.82 €.

I - La Section de Fonctionnement

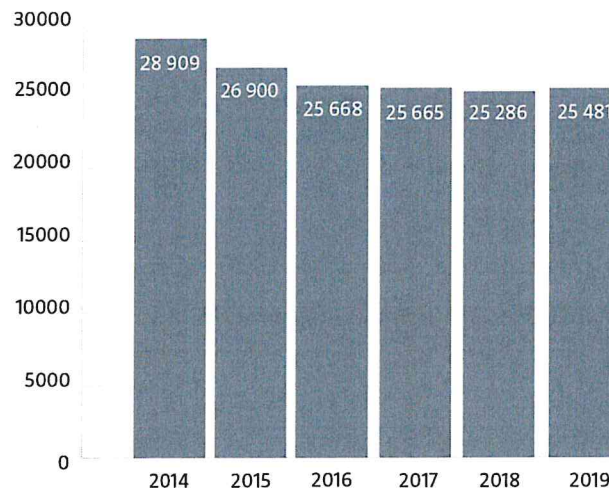
C'est la quatrième année, depuis 2014, que la section de fonctionnement présente un excédent. Celui-ci atteint le montant de 1 099 610.93 € ce qui va permettre de couvrir le besoin de la section d'investissement à hauteur de 498 857.44 €. Le résultat global de l'exercice est de + 600 753.49 € (en 2018, il a été de + 533 876.82 € et de + 28 654.46 € en 2017).

Pour mémoire, le déficit de 2014 (1 298 000 €) a été comblé par un financement des membres de 981 000 € et une économie du SMTC de 317 000 €. L'année 2015 s'est achevée avec un déficit de 732 547 €, l'année 2016 par un déficit cumulé de 412 240 €.

Après une année 2017 qui a permis le retour à l'équilibre financier, les années 2018 et 2019 ont permis de dégager des marges pour l'investissement. Il est à noter que les résultats ont été obtenus sans abondement des collectivités membres. Ces résultats sont, bien entendu, dus à la bonne maîtrise de nos dépenses conformément à l'application des trois restructurations du réseau de transport mais aussi à la vitalité du versement transport. Pour mémoire, il est rappelé que le plan d'économies mis en place depuis 2014 a permis de baisser les dépenses de fonctionnement de plus de 3.2 millions d'€ par an.

La maîtrise des dépenses a été un élément essentiel de ce redressement. En effet, grâce aux différents plans de restructuration, nous avons baissé nos dépenses de fonctionnement de 3 200 000 € par an entre 2014 et 2016 et les avons stabilisées en 2017, 2018 et 2019. Sur la période de 5 ans entre 2015 et 2019, c'est près de **15 millions d'euros économisés !**

Dépenses de fonctionnement 2014-2019 (en k€)



Même si on ne peut que se réjouir de ces résultats, il est impératif de rester prudent quant à la stabilité de notre recette VM tant la situation de l'emploi est précaire dans notre département. Cela est d'autant plus vrai cette année avec la crise du Covid et les impacts liés au confinement.

Une baisse importante de l'emploi signifie une baisse de nos recettes et je crois inutile de rappeler notre vive inquiétude quant au devenir de Général Electric (GE) et à l'annonce d'un plan social d'envergure qui pourrait déboucher sur une suppression d'environ 1 000 emplois directs auxquels il faudra probablement y rajouter plusieurs centaines d'emplois indirects. Qui plus est les annonces récentes montrent que malgré les accords un nombre conséquent d'heures de production va quitter le territoire national.

S'agissant du Covid, les effets sont immédiats sur notre activité et sur notre trésorerie. En effet, le gouvernement a autorisé les employeurs privés à reporter le paiement de leurs charges sociales de 3 mois, ce qui constitue une baisse de trésorerie. Certains secteurs vont même bénéficier d'une annulation (hôtellerie, restauration, spectacle). Les acomptes de l'Acoss sont inférieurs à ce qui se pratique habituellement dans l'attente des régularisations (60% du produit VM de M-2 au lieu de 75% habituellement). Par ailleurs les indemnités d'activité partielle versées par les employeurs ne sont pas soumises aux cotisations sociales à l'instar des indemnités journalières versées par la CAPM aux salariés en maladie (y compris pour garde d'enfants). La perte de VM est estimée à 2,6 millions d'€.

A cela s'ajoute les impacts dus à la baisse de fréquentation qui sont eux estimés à 1,1 millions d'€.

Après les annonces faites par le gouvernement concernant les secteurs de l'automobile, du tourisme... on espère qu'il en sera de même pour le secteur de la mobilité. Le GART a été auditionné le 25 mai et a demandé au gouvernement une compensation intégrale des pertes des recettes Versement Mobilité et des recettes tarifaires. Au niveau des transports urbains, province et IDF, on peut estimer les pertes issues de la crise COVID-19 entre 3 et 4 milliards d'euros, soit de 16% à 22% du budget global des AOM.

Il serait dommageable que les efforts consentis au cours des 6 dernières années (cf synoptique ci-après) pour redresser la situation du SMTC soient totalement anéantis par cette crise sanitaire.

(en milliers d'€)

	Dépenses en K€	Recettes en K€	
Dépenses réelles	24 304	26 046	Recettes réelles
Dépenses d'ordre	1 177		
Total	25 481	26 046	
Excédent 2019		565	
Excédent 2018		1 192	
Excédent 2017		998	
Excédent 2016		320	
déficit 2015		-414	
déficit 2014		-1 298	
participation membres		980	
Excédent cumulé		2 343	
Abondement à la section d'investissement			
en 2017		557	
en 2018		687	
Total abondement		1 244	
Excédent cumulé à fin 2019		1 099	

Cet excédent permettra de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement arrêté à 499 K€ et laissera 600 k€ de disponible pour atténuer les effets de la crise du Covid sur le compte de gestion 2020.

A - Les recettes

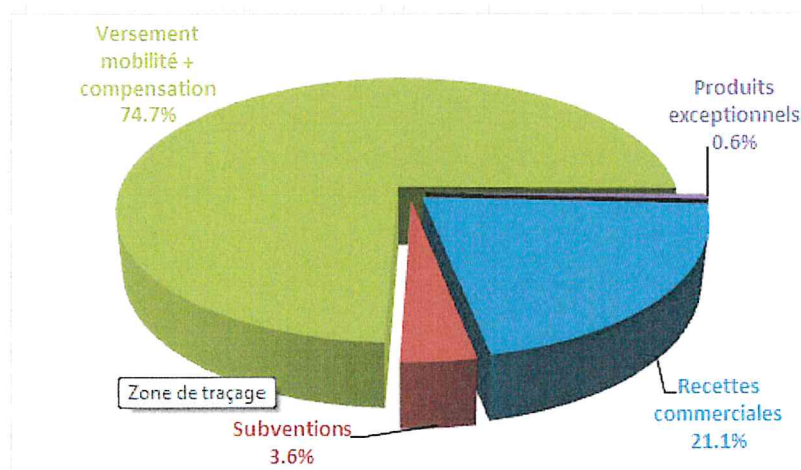
CA 2019 RECETTES	Etapas budgétaires			C.A.	Ecart	%
	BP	BS + DM	TOTAL			
Remboursement sur personnel	50 000		50 000	107 029.71	57 030	114.06
Billetterie	2 740 000		2 740 000	2 588 104.84	- 151 895	-5.54
ALS+VLS	298 000	-	298 000	290 306.34	- 7 694	-2.58
VLS communes	86 800		86 800	86 800.00	-	0.00
Recouvrement impayés	25 000	-	25 000	16 300.18	- 8 700	-34.80
Fraudes	50 000		50 000	54 718.50	4 719	9.44
Part. communes et dépt	145 000		145 000	120 954.19	- 24 046	-16.58
Divers	-		-	-	-	
Versement Transport	19 450 000	- 400 000	19 050 000	19 1814 12.34	131 412	0.69
Compensation VT	185 000	2 000	187 000	187 140.84	141	0.08
Subventions statutaires	875 000	-	875 000	874 996.49	- 4	0.00
Subventions Transfert compétences	2 415 490	-	2 415 490	2 415 490.00	-	0.00
Subventions diverses	732 000	- 700 000	32 000	71452.00	39 452	123.29
Subventions deficit - statut SMTC	-	-	-			
Produits financiers		-	-	-	-	
Produits exceptionnels	31000	- 23 000	8 000	8 352.94	353	4.41
Produits cessions d'actifs	100 000	-	100 000	43 440.91	- 56 559	-56.56
Excédent reporté		533 877	533 877	-	- 533 877	
Total recettes	27 183 290	- 587 123	26 596 167	26 046 499.28	- 549 668	-2.07

1. Les recettes commerciales

Par recettes commerciales, on entend les recettes procurées par la clientèle du réseau (recettes du trafic), les recettes fraudes ainsi que les recettes issues de la compétence transports scolaires.

Le total de ces recettes est égal à 5 179 267.53 €. Elles représentent environ 20 % de nos recettes totales.

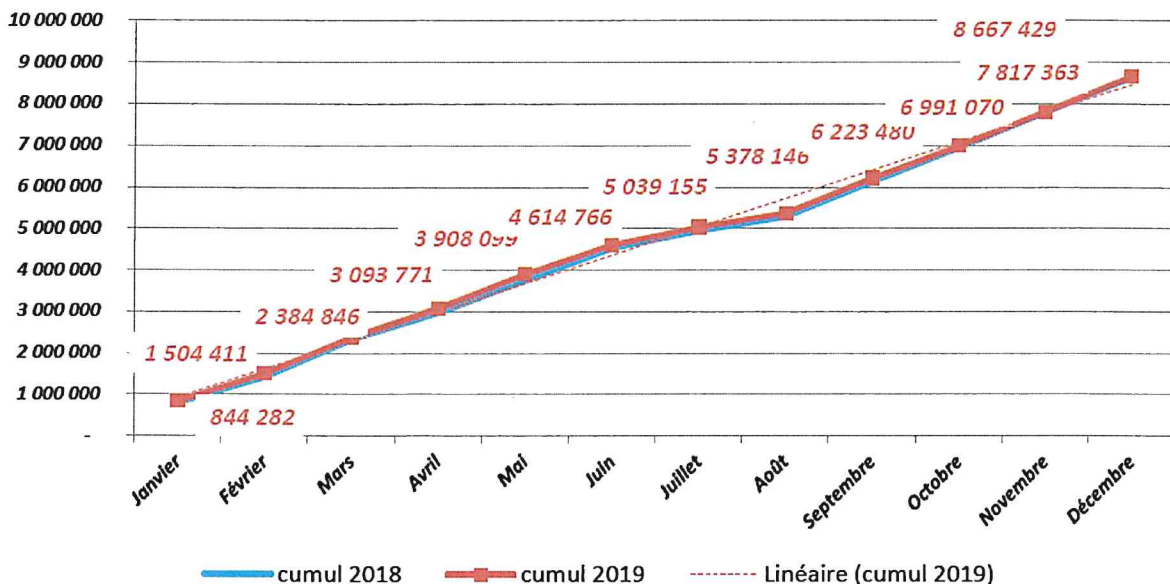
	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Billetterie	2 878 411 €	2 881 059.25 €	2 821 993 €	2 724 075.73 €	2 874 297.79 €	2 490 630.21 €
Fraudes	54 719 €	52 093.00 €	39 719 €	42 913.66 €	56 646.00 €	29 257.00 €
Part. communes, Com Com et RPI	120 954 €	118 469.23 €	130 888 €	154 261.59 €	131 603.77 €	133 275.58 €
Sub. Transfert de compétences	2 415 490 €	2 372 655.00 €	2 281 538 €	2 520 244.65 €	2 840 492.00 €	3 196 938.00 €
Recettes	5 469 574 €	5 424 276.48 €	5 274 137 €	5 441 495.63 €	5 903 039.56 €	5 850 100.79 €



1.1. Les recettes du trafic

Les recettes de billetterie comprennent les recettes bus, VLS et ALS. Au total, ces recettes sont identiques par rapport à N-1. Les différentes décisions prises en 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. Après une baisse constatée en 2015 et 2016 par rapport à 2014, la fréquentation 2017 était à la hausse de + 2.7 %, celle de 2018 de + 1.6 % et celle de 2019 de + 0.4%.

Voyages



Depuis 2015, la fréquentation et donc la recette est stabilisée. La plus grosse variation constatée concerne l'année 2015 au cours de laquelle nous avons pratiqué une augmentation de tarifs.

Répartition par mode	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Bus	2 565 207	2 568 515	2 541 169	2 410 281	2 551 654	2 214 393
Vélo	36 947	35 005	38 046	38 023	44 880	54 758
Voiture	276 257	277 539	242 778	275 772	277 763	221 479
Total (en €)	2 878 411	2 881 059	2 821 993	2 724 076	2 874 297	2 490 630

La fréquentation

a - L'offre transport collectif

- **Les Voyages**

En 2006 - année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9.4 millions de voyages. Les restructurations successives de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. Tout le concept Optymo repose sur le couple fréquence/fréquentation et nous avons démontré que, depuis 2006, la hausse de la fréquence produisait une hausse de la fréquentation. Logiquement les baisses produisent l'effet inverse.

Le total des voyages pour 2018 était de 8 635 439 ce qui représentait une baisse de 296 219 voyages par rapport à 2015. En 2019, la fréquentation stagne par rapport à 2018 avec une légère progression

de 0.4 % par rapport à N-1, ce qui confirme que les différentes restructurations sont désormais assimilées par notre clientèle.

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019
Nombre de voyages	9 417 953	8 931 658	8 280 974	8 501 397	8 635 439	8 667 429

■ Nombre de voyages cumulés

Mois	Année 2018	Année 2019	%		Cumul 2018	Cumul 2019	%	
Janvier	797 813	844 282	↑	5,8%	797 813	844 282	↑	5,8%
Février	620 180	660 129	↑	6,4%	1 417 993	1 504 411	↑	6,1%
Mars	908 741	880 435	→	-3,1%	2 326 734	2 384 846	→	2,5%
Avril	643 187	708 925	↑	10,2%	2 969 921	3 093 771	→	4,2%
Mai	772 525	814 328	↑	5,4%	3 742 446	3 908 099	→	4,4%
Juin	781 082	706 667	↓	-9,5%	4 523 528	4 614 766	→	2,0%
Juillet	415 709	424 389	→	2,1%	4 939 237	5 039 155	→	2,0%
Août	341 412	338 991	→	-0,7%	5 280 649	5 378 146	→	1,8%
Septembre	847 203	845 334	→	-0,2%	6 127 852	6 223 480	→	1,6%
Octobre	812 062	767 590	↓	-5,5%	6 939 914	6 991 070	→	0,7%
Novembre	851 180	826 293	→	-2,9%	7 791 094	7 817 363	→	0,3%
Décembre	844 345	850 066	→	0,7%	8 635 439	8 667 429	→	0,4%

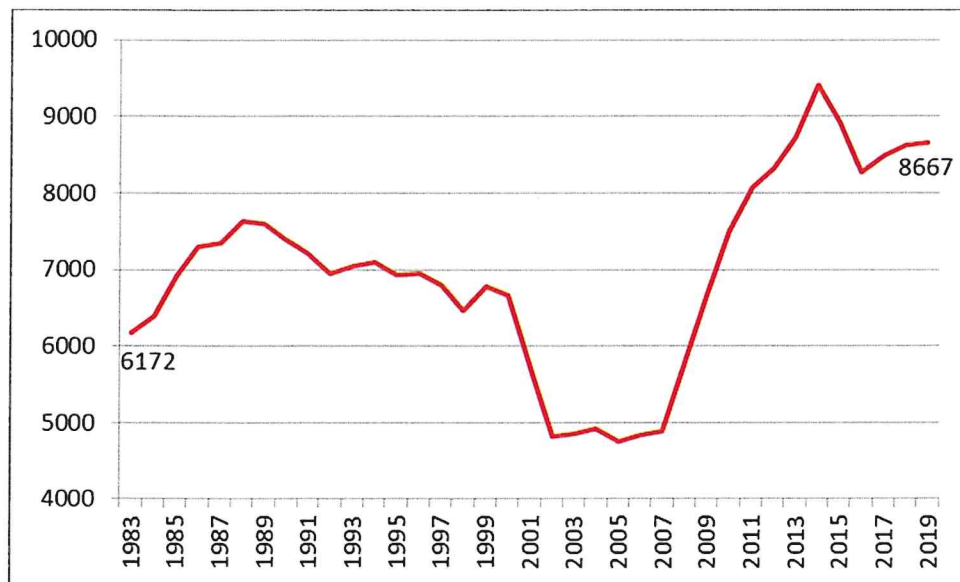
Cette augmentation des voyages génère une recette moyenne supplémentaire d'environ 14 000 €, soit une augmentation de 0.49 %.

■ Recettes cumulées

Mois	Année 2018	Année 2019	%		Cumul 2018	Cumul 2019	%	
Janvier	247 126	264 410	↑	7,0%	247 126	264 410	↑	7,0%
Février	249 660	235 208	↓	-5,8%	496 787	499 619	→	0,6%
Mars	262 307	280 814	↑	7,1%	759 094	780 432	→	2,8%
Avril	231 740	248 434	↑	7,2%	990 834	1 028 866	→	3,8%
Mai	255 902	261 453	→	2,2%	1 246 736	1 290 319	→	3,5%
Juin	239 336	229 854	→	-4,0%	1 486 072	1 520 173	→	2,3%
Juillet	219 113	197 064	↓	-10,1%	1 705 185	1 717 237	→	0,7%
Août	179 786	193 027	↑	7,4%	1 884 972	1 910 264	→	1,3%
Septembre	244 900	238 844	→	-2,5%	2 129 871	2 149 107	→	0,9%
Octobre	269 474	281 682	→	4,5%	2 399 345	2 430 789	→	1,3%
Novembre	265 475	243 469	↓	-8,3%	2 664 820	2 674 258	→	0,4%
Décembre	228 412	232 924	→	2,0%	2 893 232	2 907 181	→	0,5%

En prenant du recul, depuis 1983, la comparaison permet d'illustrer les bons résultats de notre réseau et rappelle une fois de plus la pertinence des choix qui ont préfiguré Optymo.

Evolution de la fréquentation (en milliers) depuis 1983



- L'offre Triple-Play

Environ 30 000 clients différents utilisent les services Optymo. Au cours du mois de décembre (mois faible en raison des vacances scolaires), sur 25 169 clients ayant utilisé au moins un service Optymo, 24 233 ont utilisé un seul mode, 866 deux modes et 70 les 3 modes, ce qui démontre la pertinence de l'offre.

	Nombre de clients					
	M	M-12	%	M-1	%	
Un mode	24 233	24 477	➔ -1,0%	24 407	➔ -0,7%	
Deux modes	866	941	➘ -8,0%	956	➘ -9,4%	
Triple-Play	70	80	➘ -12,5%	87	➘ -19,5%	

	Nombre de clients					
	M	M-12	%	M-1	%	
Bus	23 920	24 199	➔ -1,2%	24 082	➔ -0,7%	
VLS	162	138	➕ 17,4%	154	➕ 5,2%	
ALS	151	140	➕ 7,9%	171	➘ -11,7%	
Bus + VLS	609	700	➘ -13,0%	725	➘ -16,0%	
Bus + ALS	243	229	➕ 6,1%	212	➕ 14,6%	
VLS + ALS	14	12	➕ 16,7%	19	➘ -26,3%	
Triple-Play	70	80	➘ -12,5%	87	➘ -19,5%	
Clients ayant utilisé au moins un mode	25 169	25 498	➔ -1,3%	25 450	➔ -1,1%	
Aucun mode	62 575	57 443	➕ 8,9%	62 072	➔ 0,8%	
TOTAL CLIENTS	87 744	82 941	➕ 5,8%	87 522	➔ 0,3%	

- **Le Vélo en Libre-Service**



En avril 2013, l'offre VLS a été lancée et la RTTB a été chargée de son exploitation. Ce service est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le Pass Optymo et la tarification simple (0.02 € la minute) sont sans conteste les clés du succès et font que notre offre demeure parmi l'une des meilleures du marché.

L'offre est déployée principalement sur la ville de Belfort sous la forme de 270 vélos répartis en 31 stations commerciales (détail dans le rapport de la RTTB joint en annexe).

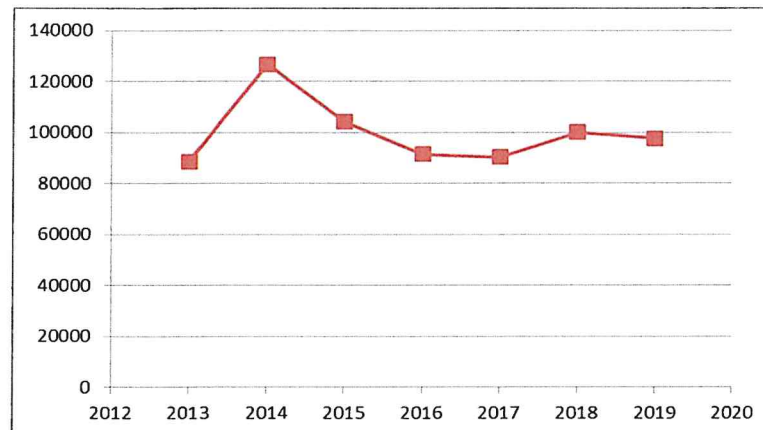
La fréquentation mensuelle sur l'année 2019 est la suivante :

Mois	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Janvier		5 505	4 160	3 649	1 731	3 832	3 957	3,26%
Février		4 559	4 296	3 468	3 546	3 369	5 120	51,97%
Mars		10 627	7 802	6 073	6 537	4 846	8 140	67,97%
Avril	3 455	13 185	10 762	7 099	8 146	8 209	7 822	-4,71%
Mai	12 954	12 577	12 098	10 345	9 824	10 990	9 450	-14,01%
Juin	16 066	16 803	13 285	10 171	13 342	11 285	11 205	-0,71%
Juillet	12 570	10 216	10 756	11 239	10 074	10 709	10 954	2,29%
Aout	9 105	8 707	7 946	10 334	9 024	8 801	9 794	11,28%
Septembre	10 949	15 480	9 816	11 847	9 018	12 424	11 678	-6,00%
Octobre	11 005	14 189	8 966	7 966	10 104	11 603	8 639	-25,55%
Novembre	7 010	9 463	7 701	5 281	5 501	8 327	6 423	-22,87%
Décembre	5 658	5 596	6 714	4 004	3 589	5 722	4 467	-21,93%
Année	88 772	126 907	104 302	91 476	90 436	100 117	97 649	-2,47%

L'usage du système VLS, en baisse continue depuis 2015 connaît une stabilité depuis l'année 2018.

Cette année 2019 confirme, à nouveau, l'élasticité forte entre la météo et l'usage du système VLS, ce qui tend à limiter les prévisions d'utilisation possibles.

Evolution des fréquentations depuis 2014



c - L'offre Auto en Libre-Service

Les bons chiffres de 2018 se sont confirmés en 2019, avec une stabilisation positive à près de 27 000 locations sur 12 mois. Pour autant nous nous projetons déjà sur le nombre de locations en 2020 qui sera fortement impacté par la crise sanitaire actuelle, remettant en cause plusieurs années d'actions commerciales.

Avec 78 véhicules, répartis sur 62 stations, le service rencontre toujours un beau succès chez nos clients.

Chaque mois, de nouveaux clients s'inscrivent au service d'Auto en Libre-Service, 4 432 clients à fin 2019, contre 3 948 en 2018, soit une progression de 9 %.

Ces clients ont presque atteint la barre symbolique des 1 million de kilomètres roulés en une année.

Pour l'exercice 2019, les dépenses de fonctionnement ont augmentées pour atteindre 395 K€, hors frais de personnel (+ 20 %). Cela s'explique par une hausse des carburants, un rattrapage de paiement de la redevance de stationnement et une remise en état des véhicules vendus (15) dans le cadre du renouvellement de notre parc automobile.

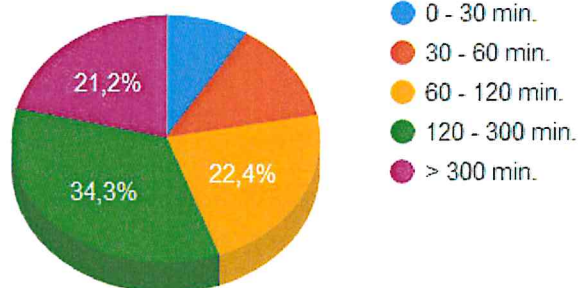
Le renouvellement complet de la flotte est finalisé à 90%. En connaissance des événements de 2020, nous garderons certainement la flotte en l'état.

	Nbre de location	Heures de location	Km parcourus
2015	20421	84467	828049
2016	23764	91917	877755
2017	23763	88652	845636
2018	26258	105008	968644
2019	26976	100920	964664
Total	121176	470964	4484748

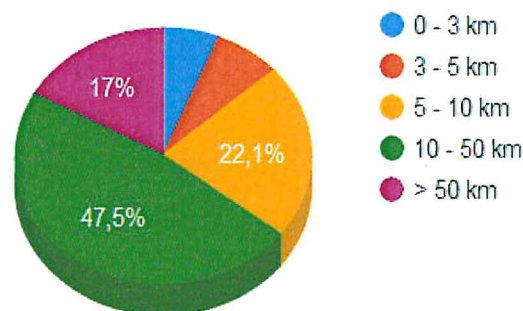
Nombre de locations par mois en 2019



Durée des trajets



Distances parcourues



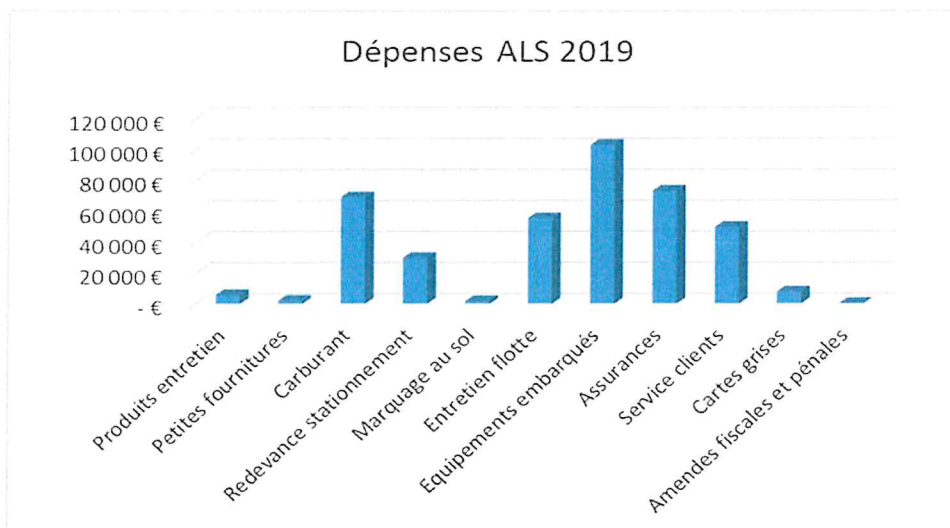
Les recettes pour cette année atteignent 276 257 € HT, utilisations clients + frais annexes facturés (frais administratifs, réparations, franchises...), soit un montant identique à 2018.

Tout en assurant une sécurité maximale à nos clients, nous avons continué à rationaliser nos dépenses dans les différents secteurs de fonctionnement.

Alors que le budget était déjà « serré », ces actions nous ont permis de réaliser des économies de l'ordre de 8 %, (par rapport au BP).

Ces dépenses s'entendent hors frais de personnel (environ 150 K€).

Produits entretien	5 811 €	1,47%
Petites fournitures	2 040 €	0,52%
Carburant	68 758 €	17,37%
Redevance stationnement	29 595 €	7,48%
Marquage au sol	1 695 €	0,43%
Entretien flotte	55 185 €	13,94%
Equipements embarqués	102 518 €	25,89%
Assurances	72 947 €	18,43%
Service clients	49 550 €	12,52%
Cartes grises	7 669 €	1,94%
Amendes fiscales et pénales	145 €	0,04%
	395 914 €	100,00%



1.2. La recette scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le SMTC assure pleinement l'ensemble des compétences liées aux transports urbains, non urbains et scolaires du Territoire de Belfort tel que le définit l'article 29 de la Loi n 82-1153 du 30 décembre 1982 d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) et ce sur l'ensemble du département.

Le SMTC s'est donc substitué au Département pour l'ensemble des démarches qu'il assurait jusqu'alors, en particulier au titre de l'organisation et de la gestion des transports scolaires.

Depuis septembre 2017, la loi NOTRe a transféré la compétence transport aux Régions. Le SMTC n'est pas concerné par ce transfert de compétence mais les flux financiers le sont via la Région et non plus le Département.

Depuis 2018, seule la Région effectue les versements. Pour 2019, il est de 2 415 490 € (2018 = 2 372 655 €), soit une progression de 1,8 % qui correspond à la formule de révision prenant en compte les indicateurs métiers et non plus la DGF.

Pour mémoire : en 2017, c'est une recette de 2 281 537.50 € qui a été encaissée soit -238 707.15 € / 2016 (en 2016, nous avons déjà perdu 320 247.38 € / CA 2015, en 2015 - 356 446 € / CA 2014). En trois exercices, c'est plus de 915 400 € de recettes en moins.

1.3. Participation des RPI

Ce poste enregistre le reversement des RPI qui ont souhaité nous confier l'organisation de leur transport à hauteur de 120 954.19 €.

RPI de Roppe	6 030.45 €
RPI Vétrigne	6 030.45 €
RPI des 2 Auxelles	16 656.82 €
Syndicat de la Baroche	32 006.58 €
Syndicat Intercommunal du Tilleul	47 594.90 €
RPI Reppe Foussemagne	4 419.33 €
Mairie de Petit Croix	8 215.66 €

1.4. La recette fraude

En 2019, 133 361 voyageurs ont été contrôlés contre 111 637 en 2017 et 152 515 en 2018.

	2016	2017	2018	2019
Nb	104 403	111 637	152 515	133 361
Tx contrôle	1.28%	1.33%	1.79%	1.56 %
Nb pv	2 565	2 789	3 570	3 328
Recette	42 913 €	39 719 €	52 093 €	54 718 €

2. Le Versement Mobilité

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1^{er} janvier 2016, le seuil a été relevé à 11 salariés.

Le SMTC a instauré le VM depuis 1979 :

	01/09/1979	01/01/1984	01/01/1997	01/07/2003	01/07/2010	01/07/2012
Taux VM	0.8	0.9	1	1.05	1.5	1.7

Le versement mobilité est notre principale ressource, il représente environ 75 % de nos recettes. Pour mémoire, **il s'agit d'un impôt prélevé sur la masse salariale des entreprises** ayant leur siège *sur le* ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité (*ancien PTU*). Le taux du VM est fixé librement par la collectivité dans la limite d'un plafond voté par une loi de finances et intégré au CGCT.

Le taux de versement mobilité est resté identique alors que l'offre de transport a globalement été renforcée depuis 2007 et que des travaux d'aménagement, tels que les voies réservées, ont été réalisés sur le périmètre de transport urbain qui est aujourd'hui étendu à tout le département.

Depuis la loi de finances de 2004, les autorités organisatrices de + de 100 000 habitants, qui ont décidé de réaliser une infrastructure de transport en mode routier ou guidé ont la possibilité de porter leur taux de VT à 1.75 %. Ce taux peut être majoré de 0.05 % pour les syndicats mixtes auxquels ont adhéré des communautés d'agglomération. Ils peuvent procéder à l'augmentation 5 ans avant le démarrage du projet.

Aussi, afin de financer le projet Optymo phase 2, il a été décidé, lors du conseil syndical du 23 mars 2010, de relever le taux du versement transport en le passant de 1.05 % à 1.50 % puis à 1.70 % le 1/07/2012. Cela a permis d'assurer une partie des ressources nécessaires au développement des transports dans tout le département.

Si les recettes totales du VT ont augmenté en 2013 par rapport à 2012, c'est d'abord en raison du relèvement du taux pour une année pleine. En 2014, nous enregistrons une recette bien en deçà de ce qui était attendu : - 1 263 661.41 €. En 2015, cette baisse se confirme puisque nous enregistrons encore cette année une recette inférieure de 561 707 € par rapport à ce qui était attendu. Ayant pour assiette la masse salariale brute, le VT est directement touché d'une part par le ralentissement de l'activité économique et d'autre part par les délais de paiement accordés aux entreprises par l'Urssaf.

En 2017, l'embellie économique ainsi que le transfert de l'hôpital permettent d'avoir une recette supérieure de 281 975.31 € par rapport à celle attendue (hors compensation).

En 2018, la croissance du VT a continué et la recette globale est de 300 000 € supérieure au budget et de presque 600 000 € par rapport à 2017.

En 2019, la recette du VM est impactée par la baisse de l'emploi (GE notamment). Cela se concrétise par un VM inférieur de plus de 500 K€ par rapport à 2018 - qui avait été une année singulière puisque nous avons perçu une recette de 130 000 € qui aurait dû être versée en 2019.

	BP	BS	Recettes attendus	Recettes réellement encaissées	Différences
2019	19 635 000.00 €	- 398 000.00 €	19 237 000.00 €	19 368 553.18 €	131 553.18 €
dont Compensation 2018	185 000.00 €	2 000.00 €	187 000.00 €	187 140.84 €	140.84 €
VT annuel	19 450 000.00 €	- 400 000.00 €	19 050 000.00 €	19 181 412.34 €	131 412.34 €
2018	19 370 000.00 €	- €	19 370 000.00 €	19 681 618.26 €	311 618.26 €
dont Compensation 2017	170 000.00 €	- €	170 000.00 €	181 562.08 €	11 562.08 €
VT annuel	19 200 000.00 €	- €	19 200 000.00 €	19 500 056.18 €	300 056.18 €
2017	18 550 000.00 €	370 000.00 €	18 920 000.00 €	19 099 926.29 €	179 926.29 €
dont Compensation 2016		270 000.00 €	270 000.00 €	167 950.98 €	- 102 049.02 €
VT annuel	18 550 000.00 €	100 000.00 €	18 650 000.00 €	18 931 975.31 €	281 975.31 €
2016	18 350 000.00 €	- 120 000.00 €	18 230 000.00 €	17 631 471.72 €	- 598 528.28 €
2015	18 600 000.00 €	- 77 000.00 €	18 523 000.00 €	17 961 292.15 €	- 561 707.85 €
2014	19 800 000.00 €	- 300 000.00 €	19 500 000.00 €	18 236 338.59 €	- 1 263 661.41 €
2013	19 388 000.00 €		19 388 000.00 €	18 623 543.59 €	- 764 456.41 €
2012*	16 594 000.00 €	1 105 000.00 €	17 699 000.00 €	17 031 556.08 €	- 667 443.92 €
2011	16 579 000.00 €	- 530 000.00 €	16 049 000.00 €	16 111 062.65 €	62 062.65 €
2010	13 680 000.00 €		13 680 000.00 €	13 063 438.44 €	- 616 561.56 €
2009	11 340 000.00 €		11 340 000.00 €	10 938 783.10 €	- 401 216.90 €
2008	10 800 000.00 €		10 800 000.00 €	10 683 494.99 €	- 116 505.01 €

3. Les produits exceptionnels : 8 352.94 €

Il s'agit pour l'essentiel

- Des dommages versés par TRF au SMTC : 6 000 €
- Remboursement de sinistres ALS : 900 €
- Débits et pénalités des impayés : 1 000 €

4. Les produits divers : 107 029.71 €

Il s'agit pour l'essentiel

- Des indemnités journalières : 1 965.75 €
- Des aides de l'Etat dans le cadre des recrutements de contrats aidés : 17 276,63 €
- De remboursement au titre d'une partie des frais de rémunération pour mise à disposition à un syndicat par le CDG pour 21 032.92 € et la Préfecture pour 54 321.66 €

5. Les subventions diverses : 71 452. €

- Le Grand Belfort : Modernisation du réseau : 31 452 €
- Le SMIBA : Partenariat 2019/2020 Bus du Ballon : 40 000 €

6. Les produits de cession d'éléments d'actif : 43 440.91 €

Il s'agit de la vente

- de 9 véhicules de la flotte ALS qui avaient plus de 5 ans (Renault Mégane et Peugeot 207).
- d'un bus GPL
- d'un master Renault

B - Les dépenses

CA 2019	Etapes budgétaires			C.A.	Ecart
DEPENSES	BP	BS + DM	TOTAL		
Charges de fonctionnement du SMTC	2 219 975	- 717 823.18	1 502 151.82	1 484 958.16	- 17 193.66
Achats	24 000	-	24 000	25 364.49	1 364.49
Charges locatives	21 000		21 000	18 185.32	- 2 814.68
Assurances	55 000	22 000	77 000	79 321.75	2 321.75
Documentation	3 000		3 000	2 061.69	- 938.31
Honoraires	25 000	10 000	35 000	36 150.80	1 150.80
Voyages et Déplacements	18 000	-	18 000	17 286.87	- 713.13
Frais PTT	43 000	-	43 000	33 350.57	- 9 649.43
Divers (Cotisation GART)	19 400	-	19 400	18 373.47	- 1 026.53
Charges de personnel	1 240 000	- 50 000.00	1 190 000	1 180 392.76	- 9 607.24
Autres charges de Gestion	769 500	- 700 000.00	69 500	74 470.44	4 970.44
Dépenses imprévues	2 075	176.82	2 252	-	- 2 251.82
Charges liées à l'activité transport	24 963 315.00	130 700.00	25 094 015.00	23 995 807.01	- 1 098 207.99
Sous-traitance	20 228 000	- 230 000	19 998 000	19 839 109.92	- 158 890.08
Crédit Bail	1 650 000	- 111 000	1 539 000	1 375 537.46	- 163 462.54
Locations	119 500	22 000	141 500	140 594.84	- 905.16
Rémunération transitaires - sms	89 000		89 000	76 593.37	- 12 406.63
ALS Optymo	427 500	25 000	452 500	395 913.80	- 56 586.20
Marketing et commercialisation	404 000	- 46 000	358 000	330 459.26	- 27 540.74
Entretien et réparations	13 000	-	13 000	16 939.18	3 939.18
Impôts et taxes	27 500	1 200	28 700	28 176.52	- 523.48
Intérêts des emprunts	469 815	-	469 815	451 535.01	- 18 279.99
Autres charges financières			-	4 500.00	4 500.00
VNC des Immos cédées	-	84 000	84 000	83 900.41	- 99.59
Dotation aux amortissements	1 100 000	-	1 100 000	1 093 358.17	- 6 641.83
Remboursement VT	250 000	-	250 000	159 189.07	- 90 810.93
Titres annulés			-		-
Amendes fiscales	-		-	-	-
Virt section investissements	185 000	385 500	570 500	-	- 570 500.00
Total dépenses	27 183 290.00	- 587 123.18	26 596 166.82	25 480 765.17	- 1 115 401.65

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 95.80 %.

1. Les charges du SMTC

1.1. Les charges de fonctionnement du SMTC

Ce regroupement prend en compte toutes les dépenses inhérentes au fonctionnement de la structure.

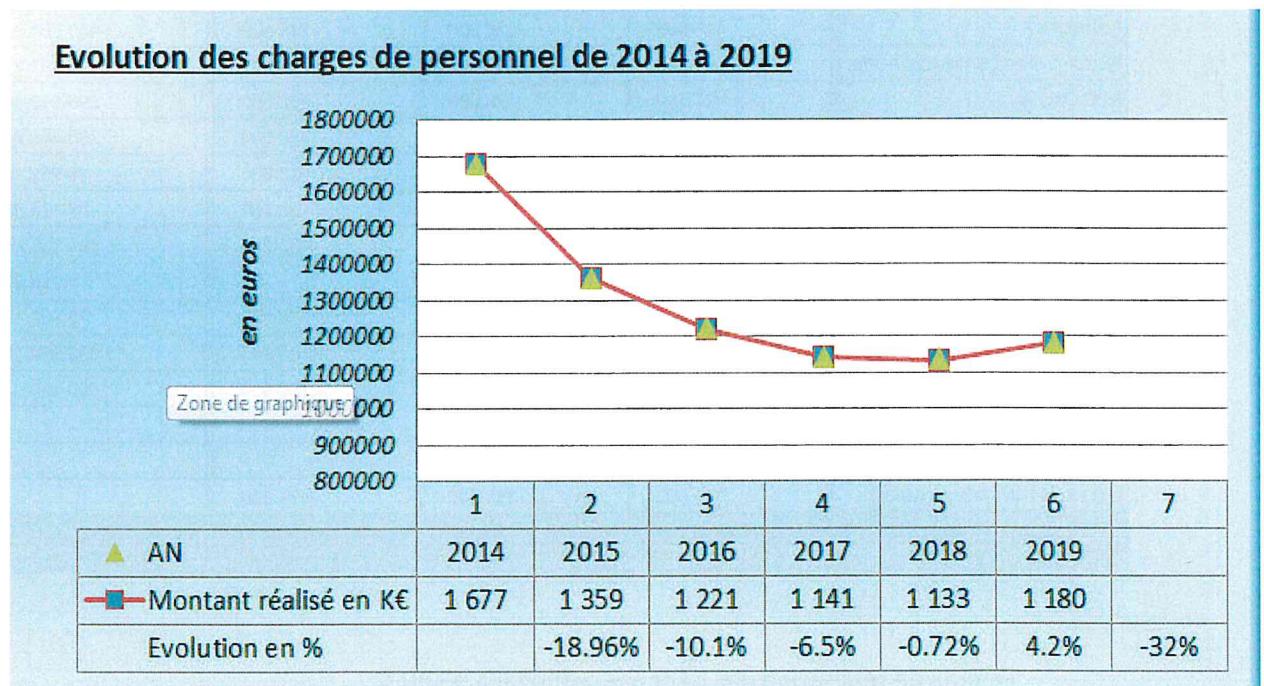
Le détail des principaux postes est le suivant :

- **Charges de personnel : 1 180 392.76 €**

Dont 15 231,86 € liés à la prise en charge d'un agent titulaire recruté par la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil après avoir été privé d'emploi et 4 685.07 € afin de répondre au besoin de personnel occasionnel via une agence d'intérim.

Cette dépense est atténuée par une recette de **107 029.71 €** dont le détail a été développé ci-avant au point « 4. Produits divers ».

En 2014, début de mandat de l'équipe actuelle, les charges de personnel étaient de 1 677 314.73 €. C'est une baisse d'un peu plus de 30 % en 6 ans.



- **Achats** : eau, gaz et électricité pour **17 203,31 €**, fournitures administratives pour **4 862,17 €**, fournitures Agences pour **12 897,76 €**, carburant pour **3 299,01 €**.
- **Charges locatives / copropriétés** : siège du SMTC et ESO II pour **18 185,32 €**.
- **Assurances** : **79 321.75 €**
 - RC et multirisque SMTC 17 737,05 €
 - Autres assurances 61 584,70 €
 (Assurance transports scolaires + assurance du personnel 2018 et 1^{er} semestre 2019)

- **Honoraires : 36 150.80 €**

Les dépenses principales de ce poste sont des frais d'études juridiques, d'expertises, de notaires et de défense de dossiers pour le compte du SMTC et les indemnités au comptable public. Cette année enregistre le solde des honoraires concernant l'affaire TRF pour un montant de 22 800 €.

- **Autres charges de gestion : 62 917,37 €**

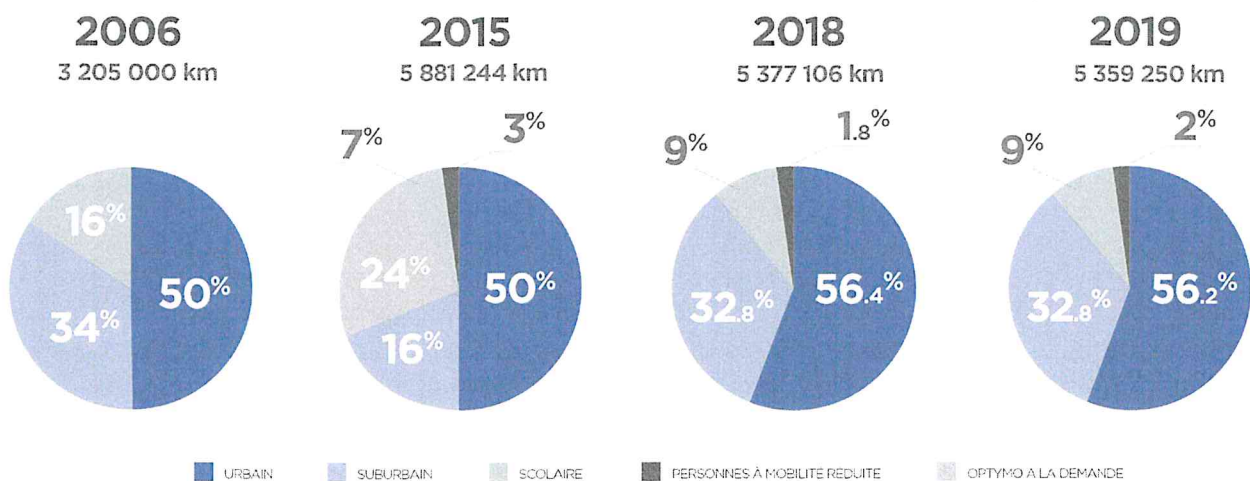
- o AUTB : convention triennale 20 000.00 €
- o Indemnisation des élus 30 678.00 €
- o Subvention abris bus 9 200.00 €
- o Créances admises en non-valeur 3 039.37 €

1.2 Les charges liées à l'activité transport

Ces charges dépendent essentiellement de l'offre kilométrique. La production globale kilométrique reste stable par rapport à 2016. Seule la variation du calendrier scolaire a un impact sur la production kilométrique. Par rapport à 2018 elle est en baisse de - 0.3 %.

Kilomètres	2016		2017		2018		2019	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
Urbain	2 823 914	52.66%	3 020 151	56.01%	3 033 478	56.41%	3 023 065	56%
Suburbain	1 887 859	35.21%	1 762 710	32.69%	1 763 063	32.79%	1 759 695	33%
Scolaire	502 373	9.37%	488 950	9.07%	483 098	8.98%	482 195	9%
PMR	148 203	2.76%	120 608	2.24%	97 467	1.81%	94 295	2%
	5 362 349	100%	5 392 419	100%	5 377 106	100%	5 359 250	100%

La production kilométrique confiée à la RTTB représente 56.41 % du total. Depuis la refonte du réseau suburbain en 2016, l'offre kilométrique reste stable avec 1 763 062 kms en 2018 et 1 759 695 kms en 2019.



La sous-traitance

Ce poste comprend la totalité des dépenses afférentes à l'organisation des transports et représente + de 75 % des dépenses.

La partie sous-traitance représente à elle seule 81 % des dépenses liées à l'activité transport. Ce poste peut être détaillé en cinq parties :

Détail de la sous traitance

	Budget	CA	Ecart
RTTB	12 528 000 €	12 528 000.00 €	- €
Lignes suburbaines (yc scolaires)	6 490 000 €	6 441 964.10 €	48 035.90 €
RPI	600 000 €	545 895.30 €	54 104.70 €
Personnes à Mobilité Réduite	290 000 €	272 616.42 €	17 383.58 €
Divers (snCF, ctpm, ASR, AIS)	90 000 €	36 915.72 €	39 365.90 €
Divers transport		13 718.38 €	
	19 998 000 €	19 839 109.92 €	158 890.08 €

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 99.21 %.

1.2.1 La sous-traitance RTTB (cf. rapport du CA en annexe)

Le compte financier de l'année 2019 fait apparaître un excédent comptable de 312 133€ soit 2.44 % du budget primitif.

En 2019, aucun reversement n'a été effectué au SMTC au titre du résultat cumulé 2018 (168 222€) et l'intégralité de ce résultat a été affecté au budget de fonctionnement 2019 de la RTTB lors du budget supplémentaire.

Le montant de l'excédent cumulé au 31/12/2019 s'élève donc à 480 355€ ce qui représente 3.63 % du budget total.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse par grand poste de la réalisation du budget 2019 :

SYNTHESE REALISATION BUDGET 2019		CUMUL 2019							
		Budget Primitif	Bud.supl. + D.M.	Budget Total	Réalisé	Ecart Budget cumulé	Budget Annuel	Réalisé	% Réalisé
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	12 540 760	20 000	12 560 760	12 564 187	3 427	12 560 760	12 564 187	100,03%
	<i>(dont prestation SMTC)</i>	12 528 000	0	12 528 000	12 528 000	0	12 528 000	12 528 000	100,00%
	SUBVENTIONS	100 000		100 000	90 790	-9 210	100 000	90 790	90,79%
	<i>(Dont remboursement TICPE)</i>	100 000		100 000	90 790	-9 210	100 000	90 790	90,79%
	REMBST SUR REMUNERATION	170 700	110 000	280 700	308 668	27 968	280 700	308 668	109,96%
	AUTRES PRODUITS	55 200		55 200	71 394	16 194	55 200	71 394	129,34%
REPRISE SUR PROVISIONS	50 000		50 000	26 082	-23 918	50 000	26 082	52,16%	
EXCEDENT CUMULE 2018 REPORTE	0	168 222	168 222	168 222	0	168 222	168 222	100,00%	
TOTAL RECETTES HT		12 916 660	298 222	13 214 882	13 229 343	14 461	13 214 882	13 229 343	100,11%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES	2 037 680	20 000	2 057 680	1 929 674	-128 006	2 057 680	1 929 674	93,78%
	COUT DIRECT VLS	111 000		111 000	104 282	-6 718	111 000	104 282	93,95%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 002 795	18 222	1 021 017	1 002 320	-18 697	1 021 017	1 002 320	98,17%
	IMPOTS ET TAXES	168 200	10 000	178 200	167 342	-10 858	178 200	167 342	93,91%
	FRAIS DE PERSONNEL	9 537 063	100 000	9 637 063	9 337 663	-299 400	9 637 063	9 337 663	96,89%
	<i>(Dont personnel extérieur)</i>	22 500		22 500	29 673	7 173	22 500	29 673	131,88%
	<i>(Dont taxes sur salaires)</i>	111 848		111 848	107 431	-4 417	111 848	107 431	96,05%
	<i>(Dont intéressement)</i>	70 000		70 000	71 665	1 665	70 000	71 665	102,38%
AUTRES CHARGES	9 922		9 922	8 354	-1 568	9 922	8 354	84,20%	
DOTATION AUX PROVISIONS	50 000	150 000	200 000	199 353	-647	200 000	199 353	99,68%	
CHARGES D'EXPLOITATION		12 916 660	298 222	13 214 882	12 748 988	-465 894	13 214 882	12 748 988	96,47%
RESULTAT D'EXPLOITATION		0	0	0	480 355	480 355	0	480 355	

La RTTB a parcouru sur l'ensemble de ces lignes 3 023 065 km pour l'année 2019.

L'augmentation de la fréquentation du réseau depuis sa rénovation en 2007, qui avait subi un coup d'arrêt en 2015 du fait de la baisse de fréquence sur certaines lignes, est maintenue sur 2019 avec une fréquentation identique à celle de 2018 (progression de 1.08% sur le réseau urbain et 0,35% sur l'ensemble du réseau Optymo).

VOYAGES RESEAU URBAIN								
	BUS	80% SMS	80% TIXIPASS	PASS'OK	VLS	TOTAL 2019	TOTAL 2018	Evolution
janvier	611 232	14 228	855	13 366	3 957	643 638	608 626	5,75%
février	504 122	13 123	778	9 379	5 129	532 531	503 867	5,69%
mars	636 804	15 206	780	11 125	8 144	672 059	678 478	-0,95%
avril	541 436	13 793	730	9 663	7 841	573 463	527 238	8,77%
mai	584 781	13 871	720	8 654	9 451	617 477	581 654	6,16%
juin	507 828	14 230	862	7 369	11 215	541 504	590 367	-8,28%
juillet	367 387	12 862	794	5 324	10 970	397 337	388 082	2,38%
août	297 967	11 510	757	7 620	9 796	327 649	323 046	1,42%
septembre	608 667	15 952	1 203	15 314	11 679	652 815	644 127	1,35%
octobre	584 768	15 482	1 032	10 408	8 644	620 334	645 626	-3,92%
novembre	599 447	14 731	1 422	13 557	6 433	635 590	646 082	-1,62%
décembre	544 695	12 450	1 291	8 172	4 467	571 075	575 583	-0,78%
	6 389 134	167 439	11 225	119 948	97 726	6 785 472	6 712 777	1,08%

Le parc bus : Depuis septembre 2013, la RTTB exploite le réseau de 135 km de lignes urbaines composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts du lundi au samedi de 5h30 à 23h30.

- ligne 1 Résidences ↔ Valdoie
- ligne 2 Cravanche ou Bavilliers ↔ Justice
- ligne 3 Gare TGV et Châtenois les Forges ↔ Valdoie
- ligne 4 Pépinière ↔ Offemont
- ligne 5 Essert ↔ Prés d'Aumont
- ligne 8 Cravanche ↔ Essert

Le parc bus de la RTTB au 31 décembre 2019 se composait des véhicules suivants :

- 36 bus standards Gplc ;
- 8 bus standards Gazole (4 MAN Euro6, 4 Agora/Heuliez) ;
- 6 bus articulés Gazole ;
- 2 minibus Gazole.

Soit un total de 52 bus.

En effet, d'anciens véhicules (Agora, Heuliez, articulé Agora, Sprinter) ont été supprimés du parc en étant soit vendus soit réformés.

Pour mémoire, depuis le 1er février 2020, le parc a une nouvelle physionomie avec l'arrivée des 30 véhicules MAN Lion's City mild-hybride et est composé de la manière suivante :

- 30 bus standards Mild-hybride ;
- 16 bus standards Gplc ;
- 4 bus standards Gazole Euro 6 ;
- 6 bus articulés Gazole Euro 6 ;
- 2 minibus Gazole.

Soit un total de 58 bus.

En 2019, la Régie a :

- Réalisé 3 023 065 km toutes énergies confondues,
- Consommé 2 183 033 litres de Gplc pour effectuer les 2 064 313 kms réalisés avec les véhicules Man Gpl soit une consommation de 106 litres aux 100 km,
- Consommé 465 036 litres de gazole pour effectuer les 958 752 kms réalisés avec les véhicules Man Euro6, Agora, Heuliez ou Mercedes soit une consommation de 49 litres aux 100 km.

le prix moyen du carburant GPL acheté par la Régie a augmenté en 2019 en se situant à 0.37 € HT le litre contre 0.34 € HT en 2018 soit une augmentation de 9%.

Le prix moyen du carburant gazole s'élevait, quant à lui, à 1.22 € HT en 2019 contre 1.19 € HT en 2018 soit une hausse de 3 %.

Le parc vélo : il est constitué, fin 2018, de 270 vélos libre-service en exploitation répartis sur 31 stations. A ces VLS en exploitation, il convient d'ajouter un volant d'environ 45 VLS en atelier et 80 VLS acquis au réseau de Chalon sur Saône en 2016 qui servent de réserve et n'ont pas encore été mis en exploitation

Poste	Montants
Pièces détachées	27 967 €
Réparation Box	17 651 €
Maintenance logiciel et système	58 664 €
Divers	190 €
Sous-Total	104 472 €
Frais de personnel	155 767 €
Total	260 239 €

L'effectif : il est composé de 189 personnes au 31 décembre 2019 (contre 183 au 31 décembre 2018) de la façon suivante :

- 7 agents chargés de l'encadrement ;
- 8 agents de maîtrise exploitation ;
- 142 agents commerciaux de conduite dont 5 CDD ;
- 6 agents vérificateurs dont 6 agents de maîtrise ;
- 11 agents administratifs dont 2 agents de maîtrise ;
- 10 agents affectés à l'atelier dont 1 agent de maîtrise ;
- 2 agents au service informatique,
- 3 agents affectés au vélo libre-service.

1.2.2 Les transports affrétés

Les dépenses affrétées sont égales à 7 260 K€, soit une dépense moyenne par kilomètre de 3.11 €. Cette dépense est supérieure de 2.6 % par rapport à l'année 2018. Cette augmentation est due à l'impact carburant de la formule d'indexation des prix des transporteurs.

2019	Kms	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	418 747.46	1 900 073.49€	4.54 €
Lignes suburbaines principales	1 230 419.94	3 269 376.08€	2.66 €
Lignes suburbaines secondaires	522 864.06	1 253 705.99€	2.40 €
Ligne PMR	94 295.00	272 616.42€	2.89 €
Ligne 7 CTPM	6411.24	18 808.74€	2.93 €
Lignes RPI	63 448.00	545 895.30€	8.60€
Total	2 336 185.69	7 260 476.02€	3.11 €

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 99.14 %.

1.2.3 Les lignes suburbaines (hors RPI et PMR)

Depuis la refonte du réseau en 2016, cinq transporteurs assurent l'offre de transport composée de lignes principales, de lignes secondaires et de renforcement à destination des scolaires (lignes ouvertes à tout public). L'offre se décline en :

- 7 lignes principales cadencées à l'heure, renforcées à la ½ heure aux heures de pointe en période scolaire, effectuées avec des véhicules de type Low Entry
 - Ligne 20 Giromagny-Valdoie
 - Ligne 21 Rougemont-Belfort République
 - Ligne 22 Etueffont-Belfort République
 - Ligne 23 Fontaine-Belfort République
 - Ligne 24 Morvillars/Vézelois-Belfort République
 - Ligne 25 Delle/Meroux Gare TGV
 - Ligne 26 Beaucourt/Meroux Gare TGV

- 12 lignes secondaires avec tracés et horaires fixes, à raison de 3 allers-retours/jour du lundi au samedi toute période, effectuées avec des cars sauf les lignes 39 et 9 effectuées avec un minibus
 - Ligne 30 Auxelles Haut-Valdoie
 - Ligne 31 Giromagny-Petitmagny-Valdoie
 - Ligne 32 Rougemont-Felon-Belfort République
 - Ligne 33 Menoncourt-Reppe Belfort République
 - Ligne 34 Montreux Château-Belfort République
 - Ligne 35 Meroux TGV-Bretagne-Belfort République
 - Ligne 36 Chavannes-les-Grands-Delle
 - Ligne 37 Beaucourt-Croix-Delle
 - Ligne 38 Beaucourt-Delle
 - Ligne 39 Botans-Bavilliers
 - Ligne 40 Auxelles-Bas -Etueffont
 - Ligne 9 Miotte-Belfort République

- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses du Ressort Territorial :
 - Ligne 90 Giromagny-Belfort Gare
 - Ligne 91 Rougemont-Etueffont-Belfort Gare
 - Ligne 92 Montreux Château-Fontaine-Belfort Gare
 - Ligne 93 Beaucourt-Delle-Meroux Gare TGV

En complément de ces lignes, il existe une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.

Le total des dépenses est égal à 7 260 275.79 €. Les grands postes se décomposent comme suit :

2019	Kms	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	418 747.46	1 900 073.49 €	4.54 €
Lignes suburbaines régulières	1 230 419.94	3 269 376.08 €	2.66 €
Lignes suburbaines secondaires	522 864.06	1 253 705.99 €	2.40 €
Ligne 7 CTPM	6 988.00	18 808.74 €	2.69 €
Total	2 178 442.706	6 441 964.30 €	2.95 €

La répartition par transporteur est la suivante :

	CA € HT
LK	2 254 939 €
LK AIRE URBAINE	1 228 659 €
TRANSDEV	976 420 €
MARON	1 330 343 €
EXPRESS SUNDGOVIENS	374 552 €
SAADIBUS	258 242 €
CTPM	18 809 €
	6 441 964 €

Globalement, le coût au kilomètre des contrats d'affrètement est égal 2.95 €, services scolaires compris. Ces montants comprennent l'ensemble des frais inhérents au service comme la masse salariale ou les investissements du matériel roulant.

Il est à noter que les différentes déviations occasionnées par les travaux de voiries, réalisés sur les voies communales ou départementales, ont généré un coût d'affrètement supplémentaire d'environ 14 200 €. Ce coût est supporté en totalité par le SMTC.

1.2.4 Les RPI

Il existe 20 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 17 communes ou syndicat de communes, organisant le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (maternel et primaire).

Le SMTC prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs.

Pour les organisateurs secondaires avec lesquels nous avons conclu un marché, ils sont aux nombres de 3 soit Roppe/Vétrigne, RPI les 2 Auxelles et SIGARPIF.

Lignes RPI	Km	Coût €
RPI marché SMTC 90	63 448	241 862 €
RPI hors marché		304 033 €
Total RPI		545 895 €

1.2.5 Le Transport des Personnes à Mobilité Réduite

Ce service spécifique et collectif offre une liberté de déplacements d'adresse à adresse dans toutes les communes du Territoire de Belfort, du lundi au samedi de 8h00 à 18h30.

Ce service est confié à la Société Synergihp depuis janvier 2016, pour une durée de 3 ans avec un coût mensuel fixe auquel s'ajoute un prix par course effectuée.

Afin d'optimiser les moyens mis en place, il a été décidé d'en élargir l'accès aux personnes de plus de 90 ans à partir d'Avril 2019.

Le coût des dépenses pour l'année 2019 est de 272 616 €. Le coût moyen par course est de 39 € et le coût moyen par personne est de 32.60 €.

	Nbre de personnes transportées	Nbre de courses	Nbre de Km effectués	Coût €	Nbre de clients actifs / mois
PMR 2019	8 350	6 849	94 295	272 616 €	79

1.3. Crédit-Bail : 1 375 537.46 €

Ce poste enregistre principalement le montant du crédit-bail de la flotte de bus.

- 36 bus Man Lion's City GPL achetés en 2007 pour un budget global de 9 756 000 €. Le remboursement 2019 – qui est le dernier - est égal à : 968 456.83 €,
- Les bus Gasoil achetés en 2013 pour un montant de 407 080.63 €.

Le montant est inférieur au budget compte tenu du retard de livraison de la flotte milde hybride intervenue début 2020 au lieu d'octobre 2019.

1.4. Le remboursement du versement mobilité

Le montant de la dépense est égal à 159 189.07 € pour 2019. Le remboursement de la contribution versement mobilité est demandé par les entreprises qui justifient assurer le logement permanent sur les lieux de travail ou effectuer intégralement le transport collectif de leurs salariés.

1.5. Les frais de communication et marketing

1.5.1 Le développement commercial et marketing

Capitaliser sur nos acquis, continuer à faire connaître nos services de mobilité du quotidien tout en gardant une gestion saine de nos ressources, sont les principes qui ont animé 2019.

Dans ce cadre l'ensemble des équipes ont été mobilisées pour initier, suivre et promouvoir des actions de communication et de développement marketing.

1/ Information clients

Deux enquêtes ont été menées en 2019 et leurs analyses ont fait l'objet d'un compte rendu et d'une information auprès de l'exécutif.

- Afin de mieux connaître les besoins en transport des étudiants de l'aire urbaine, nous avons lancé une enquête sur la mobilité étudiante.
Par manque de réponses, les résultats ne sont pas probants, c'est pourquoi nous souhaitons la relancer en 2020 (planning perturbé par la crise sanitaire).
- Dans le but d'améliorer notre application Optymo pour smartphone, nous avons effectué une étude auprès des utilisateurs.

Les résultats nous permettront d'ajuster au plus près nos services des besoins exprimés.

2/ Agences commerciales

Toujours dans un objectif de satisfaction de nos clients, nous avons continué à moderniser nos agences commerciales.

Rénovation des deux agences commerciales :

- Afin de rafraîchir et surtout d'afficher notre présence en centre-ville, la façade et les vitrines de l'agence Boulevard Carnot ont été changées.
- Soucieux d'offrir un environnement de travail serein à nos collaborateurs, nous avons entièrement repensé le coin pause déjeuner de l'agence Boulevard Carnot.

Animations commerciales :

- Animations régulières et thématiques, saisonnalités.
- Autant que possible, le passage de nos clients dans les agences Optymo ne doit pas se limiter au paiement d'une facture, mais participer à un échange et une information complète sur les services de mobilité offerts à la population.
- Stands d'information terrain dans différents lieux (15) : Entreprises, administrations, grandes surfaces et structures d'aides sociales.

Nouvelle billettique :

- Mise en place des nouveaux terminaux de vente
- Formation des hôtesses

3/ Les clients

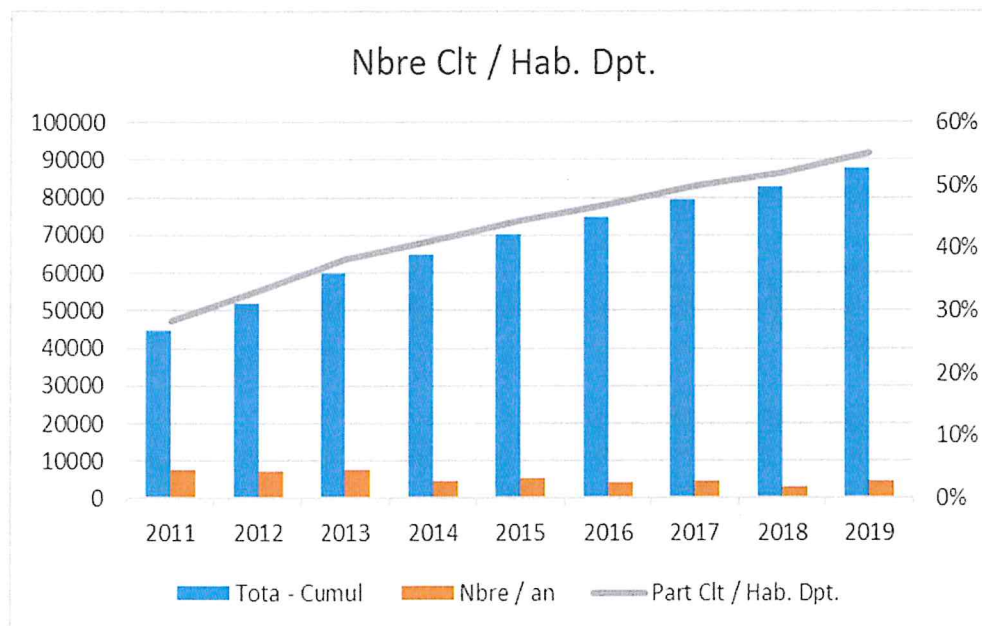
Appuyée sur des actions commerciales de terrain et des soutiens marketing, notre politique de développement a permis d'enregistrer cette année encore une augmentation significative du nombre de nouveaux clients :

4 803 nouveaux clients ont fait leur Pass Optymo.

Le nombre de cartes valides est de 87 744 au 31 décembre 2019 dont 79 071 dans le Territoire de Belfort, ce qui constitue un taux d'équipement d'environ 55 % de la population du département.

Nombre de clients avec 1 carte en état de voyager

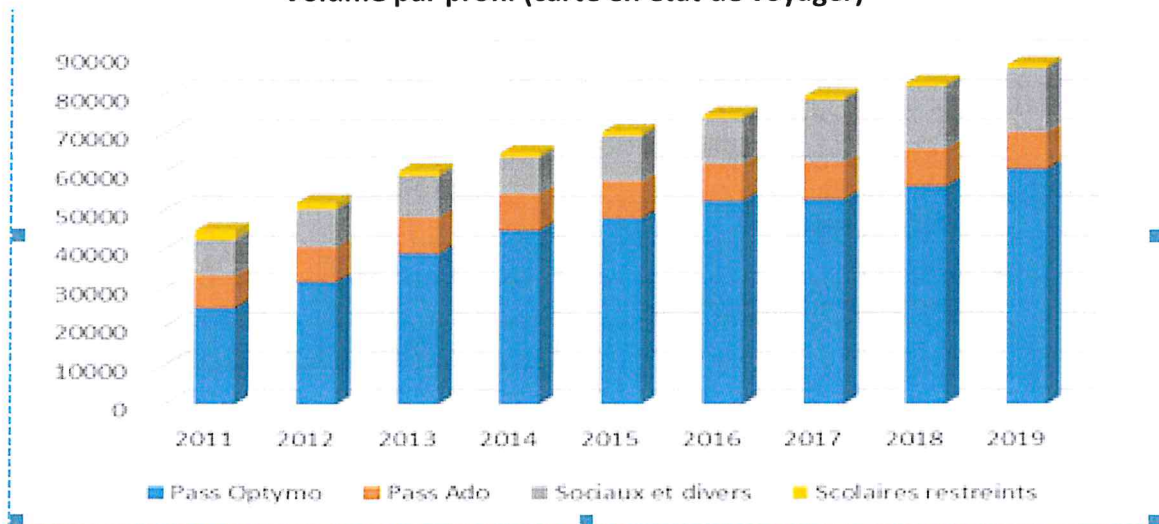
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Tota - Cumul	44960	52218	60197	64975	70343	74803	79614	82941	87744
Nbre / an	7673	7258	7979	4778	5368	4460	4811	3327	4803
Part Clt / Hab. Dpt.	28%	33%	38%	41%	44%	47%	50%	52%	55%



Volume par profil (carte en état de voyager)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pass Optymo	24887	31758	38943	44876	48043	52537	52929	56302	60724
Pass Ado	8474	9058	9541	9594	9664	9715	9663	9702	9632
Sociaux et divers	9085	9561	10426	9353	11578	11615	16122	16085	16479
Scolaires restreints	2515	1841	1377	1144	1058	936	900	852	909
Total	44961	52218	60287	64967	70343	74803	79614	82941	87744

Volume par profil (carte en état de voyager)



Ces bons chiffres en nombre de clients doivent être pondérés avec l'utilisation des services de mobilité. En effet, nous devons redonner un élan à la consommation. Faire consommer un client coûte moins cher que convertir un prospect.

1.5.2 La communication

Toujours pour accompagner le développement de notre offre Triple-Play, nous avons lancé plusieurs chantiers et mis sur pied diverses opérations de communication et marketing.

Temps forts 2019 :

- Un stand triple-play, place Corbis, pour soutenir la Semaine du Développement Durable et mettre en avant tous les avantages d'Optymo pour respecter les enjeux écologiques.
- Lancement de la nouvelle flotte de bus Hybride, lors d'un événement protocolaire et public à l'Atria.
- Lancement de la nouvelle billettique.

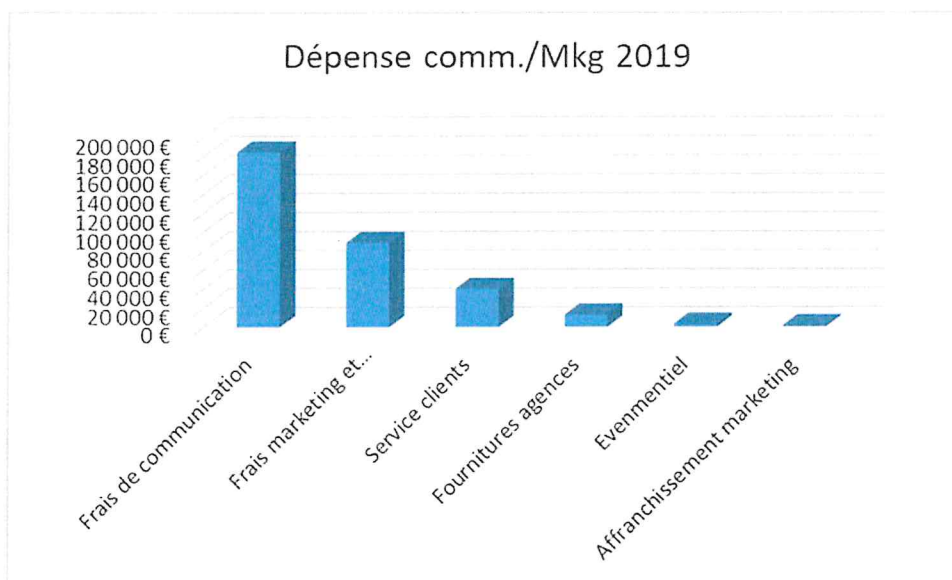
Campagnes de communication :

- Mise en œuvre et coordination de campagne commerciale sur nos 3 modes de mobilité : Bus, Vélo et Voiture, avec 4 temps forts répartis sur l'année
- Mise en œuvre et coordination de campagne de notoriété, achats de réseaux d'affichage permanents et semi-permanents
- Pilotage d'actions de marketing terrain, 3 stands avec animations et informations de nos clients

Le budget primitif 2019 à hauteur de 404 K€ a été plus que respecté puisqu'en effectuant des arbitrages stratégiques, nous avons économisé près de 74 K€ soit 18 % et ceci malgré les nombreux challenges à relever.

BUDGET REALISE EN 2019

Frais de communication	184 049 €	55,69%
Frais marketing et développement	88 844 €	26,88%
Service clients	40 153 €	12,15%
Fournitures agences	12 898 €	3,90%
Evenementiel	3 085 €	0,93%
Affranchissement marketing	1 431 €	0,43%
	330 459 €	100,00%



On pourra détailler les postes comme-ci :

- COMMUNICATION : achat d'espaces, création de visuels, mise en page, média, création, mise en page, édition et diffusion des documents horaires, des plans réseaux, des infos aux points d'arrêts ; gestion des mises à jour, des tarifs réduits...
- CIAL / MKG : opérations commerciales, locations d'espaces, marketing direct, goodies, gestion des appels entrants d'information et de réclamation, gestion des réclamations...

1.6. Les autres charges

- **Locations 140 594,84 €**

Cela concerne essentiellement les dépenses suivantes :

- Antenne du Salbert radiotéléphone pour 3 099 €,
- Bâtiment rue de Madrid pour 99 995 €,
- Local rue Carnot pour 5 781 €,
- Photocopieurs pour 8 813 €
- Valideur Effia pour 1 088 €.

- **Rémunération des transitaires 76 593.37 €**

Ce poste enregistre la rémunération versée aux opérateurs téléphoniques sur les ventes de tickets SMS. En moyenne elle est de 0.45 € HT par ticket sur un prix de vente de 1.50 € (HT = 1.25 €).

	Nbre SMS	Commission HT
Bouygues Télécom	31 151	14 412 €
Orange	28 684	14 772 €
SFR	48 899	24 541 €
Free	53 992	22 868 €
Totaux	162 726	76 593 €

- **Intérêts**

Ce poste enregistre les intérêts sur :

- les emprunts contractés pour 448 773.16 € (voir tableau ci-après)
- les lignes de trésorerie pour 13 504.78 €
- la moins-value sur les ICNE pour – 6 063.59 €

ANNEE ENCAISSEMENT	OBJET DE LA DETTE	ORGANISME PRETEUR	1ère ECH	DUREE N ANNEE	TAUX	INDEX	DETTE A L'ORIGINE	DETTE EN CAPITAL 01/01/N	ANNUITE AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
										INTERETS	CAPITAL
										2010	TCSP
2012	O Phase II	Crédit Agricole	2013	15	4.75%	FIXE	2 000 000.00	1 364 351.16	187 184.52	62 609.52	124 575.00
2012	O Phase II	Crédit Mutuel	2013	15	4.80%	FIXE	2 000 000.00	1 365 995.00	187 809.16	63 349.76	124 459.40
2012	O Phase II	Caisse d'Epargne	2013	15	4.83%	FIXE	2 000 000.00	1 366 980.19	188 184.52	63 794.68	124 389.84
2013	O Phase II	Caisse des Dépôts	2015	30	2.25%	FIXE	6 000 000.00	5 379 310.35	301 034.48	94 137.93	206 896.55
2013	Jonxion	Caisse d'Epargne	2014	15	3.61%	FIXE	850 000.00	615 794.28	73 636.32	21 530.07	52 106.25
2013	Jonxion	CFFL	2014	15	3.46%	FIXE	850 000.00	613 841.79	72 877.32	20 565.04	52 312.28
2014	O Phase II	CFFL	2014	10	2.59%	FIXE	750 000.00	412 500.00	84 955.32	9 955.32	75 000.00
2014	O Phase II	CFFL	2015	15	2.06%	FIXE	1 800 000.00	1 350 000.00	146 883.00	26 883.00	120 000.00
2018	Flotte ALS 1/3	Crédit Mutuel	2018	5	0.39%	FIXZ	315 000.00	299 395.39	79 608.70	1 433.34	78 175.36
TOTAUX							20 319 442.73	15 205 500.51	1 618 789.95	448 773.16	1 170 016.79

II - La Section d'Investissement

La section d'investissement présente un solde d'exécution 2019 de + 78 609.43 € et un déficit cumulé, compte tenu de la reprise des résultats N-1 et des restes à réaliser, de - 498 857.44 €.

	PREVU	REALISE	REPORTS
DEPENSES	6 141 529.98 €	4 480 813.01 €	1 569 098.48 €
RECETTES	6 141 529.98 €	3 444 392.46 €	2 106 661.59 €
	ECARTS	- 1 037 320.55 €	537 563.11 €

A - Les recettes

CA 2019 RECETTES	Etapas budgétaires				C.A.	Ecart
	BP	CRBS	BS / DM	TOTAL		
Subventions		700 000.00	-	700 000.00	-	- 700 000.00
Dotation réserves			687 029.98	687 029.98	687 029.98	
Emprunts	1 528 000	329 000.00	- 357 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00	-
VNCS/Cession des éléments d'actif				-	-	-
Amortissements	1 100 000		84 000.00	1 184 000.00	1 177 258.58	- 6 741.42
Avances et acptes sur immos	-	100 000.00	- 80 000.00	20 000.00	13 338.41	- 6 661.59
Prélèvement sur fonctionnement	185 000		385 500.00	570 500.00		- 570 500.00
Travaux			80 000.00	80 000.00	66 765.49	- 13 234.51
SDAP			1 400 000.00	1 400 000.00		- 1 400 000.00
Excédent reporté			-	-	-	-
Total recettes	2 813 000	1 129 000.00	2 199 529.98	6 141 529.98	3 444 392.46	- 2 697 137.52

Taux de réalisation du budget : 56.08 %

Les seules recettes sont constituées :

- de l'affectation du résultat 2018 pour un montant de 687 029.98 €
- d'un emprunt de 1 500 000€ pour financer le renouvellement d'une partie de la flotte ALS, de la billettique, du SAE, du poste de distribution de carburant,
- de l'écriture d'ordre entre la section d'investissement et la section de fonctionnement concernant la dotation aux amortissements qui est fonction de la durée de vie des biens pour 1 093 358.17€ auquel s'ajoute 83 900.41 € de valeur nette comptable des immobilisations cédées au cours de l'exercice,
- Les sommes inscrites en travaux et avances et acomptes concernent le solde des écritures Optymo phase II pour un total de 80 103.90 €.

Les reports sont donc constitués comme suit :

	Montant
Subventions Grenelle 3	700 000.00 €
SD'AP	1 400 000.00 €
Avances et acomptes pour travaux	6 661.59 €
TOTAL	2 106 661.59 €

B - Les dépenses

CA 2019 DEPENSES	Etapas budgétaires				C.A.	Ecart
	BP	CRBS	DM	TOTAL		
Remboursement emprunts	1 175 000.00		-	1 175 000.00	1 170 016.79	- 4 983.21
Frais d'études	21 000.00	15 000.00		36 000.00	20 900.00	- 15 100.00
Logiciels (concession et droit)	40 000.00	10 000.00	61 000.00	111 000.00	50 880.00	- 60 120.00
Batiments Terrains	-		100 000.00	100 000.00	62 256.00	- 37 744.00
Matériel embarqué	940 000.00	400 000.00	11 500.00	1 328 500.00	944 968.86	- 383 531.14
Matériel atelier	210 000.00			210 000.00	213 255.09	3 255.09
Mobilier urbain	10 000.00			10 000.00		- 10 000.00
Agencement et installations	12 000.00	8 000.00	33 000.00	53 000.00	52 049.00	- 951.00
Véhicules	375 000.00	170 000.00	55 000.00	490 000.00	439 415.76	- 50 584.24
Matériel et Mobilier de bureau	30 000.00	18 000.00	15 000.00	33 000.00	24 215.91	- 8 784.09
Travaux en cours	-	80 000.00		80 000.00	66 765.49	- 13 234.51
Avances et acptes s/immos					-	-
Dépenses imprévues	-			-	-	-
Dotations	-			-	-	-
SDAP			1 400 000.00	1 400 000.00	321 060.13	-1 078 939.87
Déficit reporté					-	-
Total dépenses	2 813 000.00	701 000.00	1 512 500.00	5 026 500.00	3 365 783.03	-1 660 716.97

Les dépenses réelles d'investissement sont égales à 2 195 766 €. L'année 2019 est une année exceptionnelle en terme d'investissements puisque nous avons renouvelé une partie de la flotte de véhicules ALS, le système billettique, le SAE, changer le système de distribution de carburant pour accueillir la nouvelle flotte mild hybride. C'est cinq fois plus de dépenses qu'habituellement. Le remboursement des emprunts représente à lui seul 35 % des dépenses (voir détail en page 28).

Les autres dépenses se décomposent comme suit :

Détail des principales réalisations

- Frais d'études	- Etude évolution flotte bus Hydrogène	20 900.00 €
- Logiciels	- Vulog logiciel ALS - Hébus logiciel signalement Rttb	44 800.00 € 6 080.00 €
- Terrains	- Parcelles rue des 3 Réseaux pour station H2	62 256.00 €
- Matériel industriel	- Matériel billettique AEP - Système de distribution GO - Colonne SEFAC - Radio Téléphone - SAE - Petit outillage	931 489.48 € 152 872.47 € 22 280.00 € 13 479.38 € 31 928.10 € 6 174 .52 €
- Agencement	- WC terminus Glacis - Sèche-mains - Clim Mobilier Urbain - Chauffe-eau -Rénovation agence Carnot	24 755.00 € 1 160.00 € 2 935.00 € 423.00 € 22 776.00€
- Matériel de transport	- Renouvellement 15 208 ALS - Renouvellement 13 308 ALS - Boitiers Vulog ALS - Renouvellement 1 minibus Mercedes	130 154.21 € 163 513.44 € 13 410.00 € 132 338.11 €
- Matériel bureau et informatique	- Scanners - Traceur mobilier urbain - PC Portable - PC de bureau - Station	968.88 € 18 700.00 € 1 030.60 € 2 260.00 € 1 256.43 €

Les reports sont donc constitués comme suit :

	Montant
Frais d'études	15 000.00 €
Licences	60 120.00 €
Terrains	37 744.00 €
Matériel Atelier	50 000.00 €
Matériel billettique	268 510.52 €
Matériel de transport (nouvelle livrée)	50 000.00 €
Matériel informatique	8 784.09 €
Travaux réseau – SD'AP	1 078 939.87 €
TOTAL	1 569 098.48 €

Vue d'ensemble

La balance générale du compte administratif pour l'exercice se présente donc comme suit :

CA 2019	Prévu	Réalisé	%	Report/RAR	Résultat cumulé
DEPENSES					
DE FONCTIONNEMENT	26 596 167	25 480 765.17	96	-	25 480 765.17
D'INVESTISSEMENTS	5 026 500	3 365 783.03	67	2 684 128.46	6 049 911.49
Total dépenses	31 622 667	28 846 548	91	2 684 128.46	31 530 676.66
RECETTES					
DE FONCTIONNEMENT	26 596 167	26 046 499.28	98	533 876.82	26 580 376.10
D'INVESTISSEMENTS	6 141 530	3 444 392.46	56	2 106 661.59	5 551 054.05
Total recettes	32 737 697	29 490 892	90	2 640 538.41	32 131 430.15
SOLDE					
Exédent / Déficit	0	644 344			600 753.49
dont fonctionnement		565 734.11			1 099 610.93
dont investissement		78 609.43			-498 857.44
	0	0			

Après présentation de ces résultats et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- adopte le compte de gestion du trésorier, conforme en tous points aux résultats du compte administratif,
- affecte à la section d'investissement la somme de 498 857.44 €,
- adopte le présent compte administratif 2019 incluant les reports de crédits,
- adopte le rapport d'activité.

Le Président,
Bernard GUILLEMET





syndicat mixte des transports en commun

Compte administratif 2019

ANNEXES

- **Annexe 1 - Compte de gestion et administratif (M43)**
- **Annexe 2 - Reste à Réaliser**
- **Annexe 3 - Investissement et amortissement**
- **Annexe 4 – Rapport d’activités SMTC 2019**
- **Annexe 5 - Rapport d’activités RTTB 2019**
- **Annexe 6 - Observatoire de la mobilité au 31/12/2019**